

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Brésil

### Résumé

Une publication du SER de Brasília  
Semaine du 14 avril 2025

#### Guerre tarifaire de Trump : vers une inondation de produits chinois au Brésil ?

Le gouvernement brésilien, l'industrie locale et le commerce de détail redoutent les effets indirects de la nouvelle guerre tarifaire lancée par Donald Trump contre la Chine. En ligne de mire : une possible inondation du marché brésilien par des produits chinois à bas coût, dans un pays dont la compétitivité industrielle reste fragile.

#### Le Brésil se dote d'un outil de défense commerciale face au protectionnisme mondial

Le président a promulgué cette semaine la Loi de Réciprocité Économique, autorisant des représailles commerciales contre les barrières unilatérales, tout en affirmant privilégier le dialogue et le multilatéralisme.

#### L'inflation continue d'inquiéter par des hausses persistantes dans l'alimentation et les services

L'inflation a ralenti à 0,56% en mars, portée par l'alimentation. Les hausses de prix des services inquiètent, reflet d'une activité encore soutenue malgré une politique monétaire restrictive.

#### Le budget 2025 est promulgué par le président, après de longues tractations

Promulguée le 10 avril avec deux vetos présidentiels, la loi de finances 2025 autorise désormais les ajustements budgétaires nécessaires au respect de la cible de résultat primaire et du plafond de dépenses.

#### Graphiques de la semaine: Evolution du risque-pays, de l'indice boursier, et du taux de change

### Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+1,3%	+6,8%	128 316
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	-5,5%	-7,2%	199
Taux de change USD/BRL	-0,6%	-4,9%	5,88
Taux de change €/BRL	+1,5%	+4,1%	6,67

Note : Données du jeudi à 10h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

**LE CHIFFRE A RETENIR :**  
**20 Md USD**

C'est le montant des échanges entre le Brésil et les Etats-Unis au T1 2025, un record historique pour cette période (*Amcham Brasil*). Le Brésil enregistre ainsi un déficit commercial de 654 M USD vis-à-vis des Etats-Unis sur la période (*MDIC*).

# Actualités macro-économiques & financières

## Guerre tarifaire de Trump : vers une inondation de produits chinois au Brésil ?

La guerre commerciale relancée par Donald Trump, avec des droits de douane pouvant atteindre 145% sur les importations chinoises, pourrait engendrer un effet domino sur l'économie brésilienne. Le principal risque redouté : une redirection massive des exportations chinoises vers des marchés alternatifs, notamment le Brésil, dixième économie mondiale en 2024 selon le FMI, malgré sa structure protectionniste.

L'industrie brésilienne s'alarme d'une éventuelle « avalanche » de produits chinois à bas prix. Bien que le pays applique des droits d'importation pouvant atteindre 80% (en tenant compte de l'ICMS<sup>1</sup>), cette barrière pourrait se montrer insuffisante face à des géants asiatiques capables d'absorber les coûts via des subventions publiques ou des économies d'échelle. **Les secteurs les plus exposés sont nombreux** : textile et confection, électroménager, machines industrielles, électronique, sidérurgie et chimie. Les représentants de la Fiesp (Fédération des industries de l'État de São Paulo), de l'Abimaq (Association brésilienne de l'industrie des machines et équipements) ou encore de l'Abit (Association brésilienne de l'industrie textile et de la confection) évoquent

déjà des **menaces existentielles pour la production nationale et l'emploi.**

Le gouvernement brésilien, bien que n'ayant annoncé aucune mesure de protection à ce stade, a exprimé sa **préoccupation**. La secrétaire au Commerce extérieur, Tatiana Prazeres, a évoqué un risque sérieux de déviation commerciale, et le vice-président, Geraldo Alckmin, a affirmé que l'exécutif suivait « de près » les flux commerciaux, en particulier les mouvements atypiques depuis la Chine.

**La Chine représente aujourd'hui le premier pays d'importations au Brésil. Entre janvier et mars 2025, les ventes chinoises au Brésil ont bondi de 34,9% tandis que les exportations brésiennes vers la Chine reculaient de 13,4%.** L'écart de compétitivité est tel que la fermeture partielle du marché américain fait du Brésil une cible d'autant plus attractive pour les excédents chinois, notamment en produits de grande consommation, vêtements, équipements ou composants industriels.

**Parallèlement, la guerre tarifaire affecte aussi l'équilibre régional. Le Mexique, fortement touché par les mesures américaines, pourrait chercher à écouler sa production industrielle – notamment automobile – vers d'autres marchés comme le Brésil,** ce qui renforcerait encore la pression concurrentielle sur l'industrie locale. Mais cette situation pourrait également pénaliser les exportateurs brésiliens : le Mexique, important débouché pour les machines, véhicules et biens intermédiaires brésiliens, pourrait voir sa demande réduite en raison d'un ralentissement de ses ventes vers les États-Unis.

---

<sup>1</sup> L'ICMS (*Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços*) est un impôt étatique prélevé sur la circulation des biens et certains services au Brésil. Dans le cadre de la réforme de la fiscalité indirecte actuellement en cours,

il sera progressivement remplacé par l'IBS (*Imposto sobre Bens e Serviços*), un impôt à valeur ajoutée unifié au niveau des États et des municipalités. L'IBS entrera pleinement en vigueur à partir de 2033.

Les effets globaux de cette guerre tarifaire sur l'économie brésilienne restent difficiles à anticiper. Plusieurs canaux pourraient toutefois jouer positivement. C'est notamment le cas des exportations de produits primaires : face aux tensions sino-américaines, la Chine pourrait renforcer ses achats de soja, de viande ou de minerai de fer brésilien, tandis que les États-Unis, confrontés à une inflation importée, pourraient privilégier certains fournisseurs alternatifs. Le secteur du café, par exemple, pourrait bénéficier du recul de concurrents asiatiques comme le Vietnam. **Le Brésil pourrait aussi tirer parti de certains gains de compétitivité dans des niches d'exportation vers les États-Unis** (cuir, agroalimentaire transformé). Enfin, **le réal relativement déprécié pourrait soutenir les exportations brésiennes au sens large.**

Mais au global, il n'est pas certain que ces effets positifs parviennent à compenser les risques, les effets systémiques de cette guerre tarifaire allant bien au-delà des seuls flux bilatéraux. Ils perturbent les chaînes d'approvisionnement, accroissent la volatilité sur les matières premières qui représentent 75% des exportations du Brésil, et alimentent une incertitude globale.

## Le Brésil se dote d'un outil de défense commerciale face au protectionnisme mondial

Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a promulgué, sans veto, la **Loi de Réciprocité Économique, désormais en vigueur cette semaine** après sa publication au Journal officiel le lundi 14 avril. Le texte, voté à l'unanimité au Congrès, autorise le Brésil à adopter des mesures de rétorsion commerciale contre tout pays ou bloc économique imposant des barrières unilatérales affectant les exportations brésiennes.

**Dans le contexte immédiat, cette loi répond à l'annonce par les États-Unis, sous l'impulsion de Donald Trump, d'un tarif uniforme de 10% sur les produits brésiliens** — ainsi qu'une surtaxe de 25% sur l'acier et l'aluminium. **Mais elle avait initialement été conçue pour contrer en réaction au mécanisme de lutte contre la déforestation importée** développée par l'Union européenne, notamment dans le contexte de ses politiques environnementales. Ce mécanisme a été perçu au Brésil comme une contrainte environnementale discriminatoire<sup>2</sup>.

**Le texte donne à la Chambre de commerce extérieure (Camex), rattachée à l'exécutif brésilien, le pouvoir d'imposer des droits additionnels sur les importations et de suspendre des concessions commerciales, des engagements en matière d'investissements ou même des obligations liées à la propriété intellectuelle.** Ces contre-mesures doivent être proportionnées au préjudice subi et faire l'objet, dans la mesure du possible, de consultations

---

<sup>2</sup> Le projet de loi d'origine, porté dès 2023, visait à imposer aux pays exportant vers le Brésil les mêmes exigences environnementales que celles imposées aux producteurs brésiliens. Il ciblait donc directement les mesures européennes conditionnant l'accès au marché à des garanties environnementales, comme l'interdiction d'importer des produits liés à la déforestation. Ce n'est

donc qu'ultérieurement, à la lumière des tensions tarifaires croissantes - notamment celles lancées par Trump depuis son arrivée à la Maison blanche en janvier de cette année - que le texte a été élargi pour inclure une dimension tarifaire explicite — permettant désormais des rétorsions économiques face à toute mesure unilatérale jugée hostile (barrières tarifaires, exigences environnementales excessives, etc.).

diplomatiques et publiques préalables. Des mesures provisoires pourront néanmoins être adoptées de manière exceptionnelle.

**Malgré la fermeté du cadre juridique adopté, l'exécutif et la diplomatie brésilienne insistent sur une approche prudente et pragmatique.** Le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises que la loi ne sera utilisée qu'en dernier recours, en privilégiant le dialogue bilatéral et les procédures à l'OMC.

**Cette législation place le Brésil parmi les pays disposant désormais d'une base légale explicite pour répondre aux attaques protectionnistes unilatérales,** tout en affirmant sa souveraineté dans les relations économiques internationales. Elle s'inscrit dans un moment où les tensions commerciales s'intensifient, renforçant les outils de négociation du pays sur la scène mondiale.

## **L'inflation continue d'inquiéter par des hausses persistantes dans l'alimentation et les services**

En mars, l'indice des prix à la consommation (IPCA) a progressé de **0,56%**<sup>3</sup> en glissement mensuel, selon les [données](#) de l'Institut national des statistiques (IBGE). Ce résultat est en ligne avec les prévisions du marché, qui anticipaient une hausse de 0,54%. L'inflation mensuelle ralentit par rapport à février, où une hausse de 1,31% avait été enregistrée (voir [brèves du 17 mars 2025](#)).

**Sur douze mois glissants, l'IPCA a augmenté de 5,48%, soit 0,42 point de pourcentage (p.p.) de plus qu'en février (5,06%).** Il s'agit du 6<sup>ème</sup> mois consécutif où le taux dépasse le plafond fixé par la cible de la Banque centrale (3% avec une marge de tolérance de +/- 1,5%), et du niveau le plus élevé depuis février 2023 (+5,6%). Ce résultat accentue les préoccupations liées au rythme d'augmentation des prix, malgré une politique monétaire particulièrement restrictive menée par la Banque centrale (BCB). Dans un tel contexte, les analystes locaux anticipent une nouvelle hausse de 0,5 pp du taux directeur (taux Selic) lors de la prochaine réunion de la BCB, prévue les 6 et 7 mai.

\* \* \*

**L'inflation de mars s'explique par plusieurs facteurs,** avec une hausse observée dans les neuf catégories suivies par l'IBGE. **Ce sont principalement les prix de l'alimentation qui ont tiré l'indice à la hausse, avec une progression de +1,17% sur le mois** (contre +0,7% en février), contribuant pour 0,25 p.p. à l'indice global.

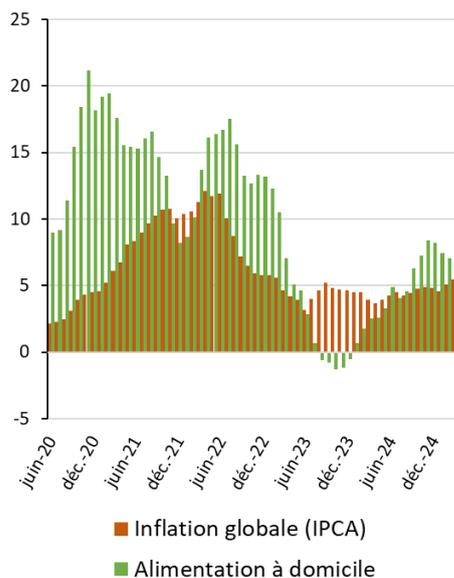
---

<sup>3</sup> Données non corrigées des variations saisonnières.

**L'alimentation à domicile a enregistré la plus forte hausse sur le mois (+1,31%), portant son inflation à 7,85% sur 12 mois.** Cette augmentation, qui représente près de 40% de l'inflation mensuelle, s'explique largement par la flambée des prix de certains produits, tels que la fraise et la mangue (+20%), la tomate (+22,55%) ou encore le café (+8,14% sur le mois, +75% sur un an), fortement affectés par des aléas climatiques (pluies et sécheresse) et par une demande toujours soutenue.

Parallèlement, **les prix de l'alimentation hors domicile ont également accéléré, passant de +0,47% à +0,77%**, en raison du renchérissement des denrées alimentaires et de la hausse du coût de la main-d'œuvre, qui continue d'alimenter l'inflation dans le secteur des services.

Evolution de l'inflation globale et des prix de l'alimentation à domicile (% YoY)



Source: IBGE

En revanche, **le prix de l'électricité s'est stabilisé** (+0,12% en mars, après +16,8% en février), tout comme celui des carburants (+0,46%, contre +2,89% en février). Ces deux postes avaient

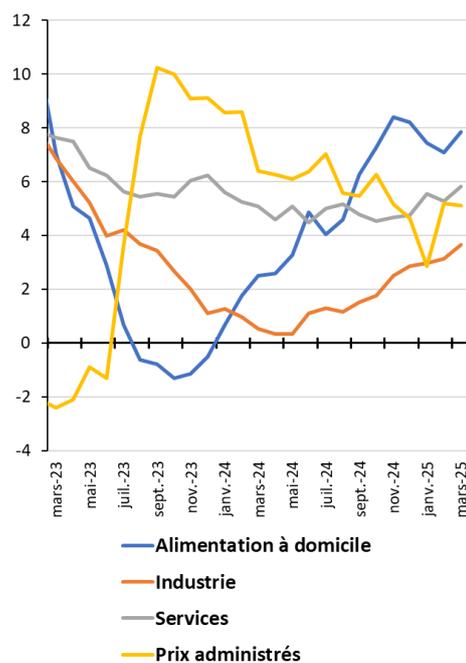
<sup>4</sup> Parmi celles-ci : la libération d'une partie du FGTS (*Fundo de Garantia do Tempo de Serviço* - c'est un fonds destiné à protéger les travailleurs brésiliens en cas de licenciement sans motif valable, alimenté par des dépôts mensuels de l'employeur), l'extension du crédit à la

fortement pesé sur l'indice de prix en février.

**L'inflation des services, étroitement liée à la vigueur de l'activité économique et à la résilience du marché du travail, s'est accentuée à 6,43%** (contre 6,22% en février), atteignant son plus haut niveau depuis juin 2023.

**L'inflation des biens industriels, bien que plus modérée, a également poursuivi sa progression, à 3,67%** (contre 3,14%), reflet de la dépréciation du taux de change et de la persistance des tensions sur les coûts de production.

Evolution de l'inflation (IPCA), variation cumulée sur 12 mois



Source: BCB

\* \* \*

**Les analystes locaux anticipent une inflation élevée en 2025**, portée par une demande intérieure soutenue, un marché du travail sous pression, des salaires en hausse et une politique budgétaire expansionniste<sup>4</sup>. **Ces**

consommation, l'élargissement du programme social *Minha Casa Minha Vida* et le projet d'extension de l'exonération de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

**pressions s'exercent particulièrement sur les services, les biens industriels et les produits alimentaires.**

Le consensus de marché prévoit désormais une inflation de 5,65% en fin d'année. **Toutefois, le contexte international pourrait jouer un rôle modérateur.** La récente dépréciation du dollar, la baisse des prix des matières premières et les effets ambivalents de la guerre commerciale pourraient contenir l'inflation au second semestre. **Dans cet environnement contrasté, l'évolution des prix dépendra ainsi du taux de change, de la dynamique du commerce mondial et des orientations de la politique monétaire.**

## **Le budget 2025 est promulgué par le président, après de longues tractations**

**La loi de finances pour l'année en cours (LOA 2025)<sup>5</sup> a été promulguée le 10 avril par le président brésilien, avec plusieurs mois de retard.** Adoptée par le Congrès le 20 mars, après de longues négociations politiques (voir [brèves du 24 mars 2025](#)), la version promulguée est conforme au texte voté, à l'exception de deux vetos présidentiels.

**Ces vetos portent sur des ajustements mineurs. Le premier,** d'un montant de 40,2 M BRL, annule des crédits alloués à des projets localisés relevant des dépenses discrétionnaires, une pratique désormais interdite par une loi complémentaire encadrant l'usage des amendements parlementaires. **Le second veto,** bien plus conséquent (2,97 Md BRL), supprime des dépenses du Fonds national de développement scientifique et technologique (FNDCT),

qui excédaient le plafond autorisé pour les recettes affectées.

**La promulgation de la LOA autorise désormais le gouvernement à effectuer les ajustements nécessaires – notamment gels et blocages budgétaires – dès le prochain rapport bimestriel d'évaluation budgétaire, afin de garantir le respect la cible de résultat primaire et le plafond de dépenses.**

\*\*\*

**Le budget confirme le salaire minimum de 1 518 BRL (soit environ 228 EUR),** en vigueur depuis janvier, correspondant à une revalorisation réelle de 2,5% par rapport à 2024.

Selon la LOA 2025<sup>6</sup>, **les dépenses obligatoires du gouvernement fédéral s'élèvent à 2 152 Md BRL, soit 90,2% du total des dépenses publiques.** Elles se répartissent comme suit :

- Régime général des retraites (RGPS) : 1 020 Md BRL,
- Dépenses de personnel : 414,8 Md BRL,
- Autres dépenses obligatoires : 717,3 Md BRL.

**Les dépenses discrétionnaires, qui englobent notamment les investissements fédéraux, totalisent 233,6 Md BRL, soit seulement 9,8% du total.**

**Les dépenses totales liées à la Previdência (retraites) – incluant le RGPS, les pensions militaires et celles des fonctionnaires – atteignent 1 178,5 Md BRL. Le déficit global du système est estimé à 430 Md BRL en 2025, soit 3,4% du PIB, dont 322,7 Md BRL (2,6% du PIB) pour le seul RGPS.**

**Les dépenses primaires nettes sont estimées à 2 385,8 Md BRL (18,9% du PIB), tandis que les recettes primaires nettes atteindraient 2 374,7 Md BRL (18,8% du PIB). Le résultat primaire**

<sup>5</sup> Loi 15.121 du 10 avril 2025.

<sup>6</sup> Données : Consultoria de Orçamento e Fiscalização Financeira - Câmara dos Deputados.

**ajusté** – qui corrige des écarts comptables et exclut les *precatórios*<sup>7</sup> non comptabilisés dans la cible de solde budgétaire du gouvernement – **ressort excédentaire de 14,5 Md BRL, conforme à l’objectif de déficit primaire nul pour 2025.**

**Les dépenses publiques totales** - incluant également les transferts constitutionnels, les investissements des entreprises publiques, le service de la dette (intérêts, amortissements, refinancements) et les autres charges financières - **s’élèveraient à 5 889 Md BRL. Le déficit nominal est projeté à 785,1 Md BRL, soit 6,2% du PIB.**

Le budget 2025 du gouvernement fédéral prévoit les dépenses suivantes :

Poste de dépense	En Md BRL	En % du PIB
Régime des retraites ( <i>Previdência – RGPS seulement, hors régimes spéciaux</i> )	1 020	8,1%
Transferts constitutionnels (vers les États, le District fédéral et les municipalités)	555,6	4,4%
Charges de personnel <sup>8</sup>	443,1	3,5%
Investissements (y compris entreprises publiques fédérales)	246,9	2%
Dépenses de santé	245,1	1,9%
Dépenses discrétionnaires	233,6	1,9%
Dépenses d’éducation	226,4	1,8%
<i>Bolsa Familia</i>	158,6	1,3%
BPC – Allocation de solidarité continue	113,6	0,9%
Assurance-chômage	57,1	0,5%
<i>Emendas</i> (Amendements parlementaires <sup>9</sup> )	50,4	0,4%

<sup>7</sup> Les *precatórios* sont des dettes que l’État brésilien doit payer après une décision judiciaire définitive. Ils concernent généralement des indemnités, des salaires ou des retraites dus à des particuliers ou entreprises.

<sup>8</sup> Inclut les inactifs/pensionnés du secteur public ainsi que la contribution de l’Union au régime de retraite.

<i>Abono Salarial</i> (Prime salariale)	30,9	0,2%
<i>Minha Casa, Minha Vida</i> <sup>10</sup>	30	0,2%
<i>Auxílio Gás</i> <sup>11</sup>	3,6	0,03%

Les données reposent sur une hypothèse de croissance du PIB de 2,5% en 2025, ce qui correspondrait à un PIB de 12 626 Md BRL.

\*\*\*

**Le gouvernement a également transmis cette semaine au Congrès le projet de loi de directives budgétaires (PLDO) pour 2026.** Le texte prévoit une revalorisation du salaire minimum, qui passerait de 1 518 à **1 630 BRL** (244 EUR) en 2026. **L’équipe économique anticipe également un excédent primaire de 0,25% du PIB l’an prochain, soit 34,3 Md BRL.** Pour les années suivantes, l’excédent attendu serait de 0,5% du PIB en 2027 (73,4 Md BRL), 1% en 2028 et 1,25% en 2029.

\* \* \*

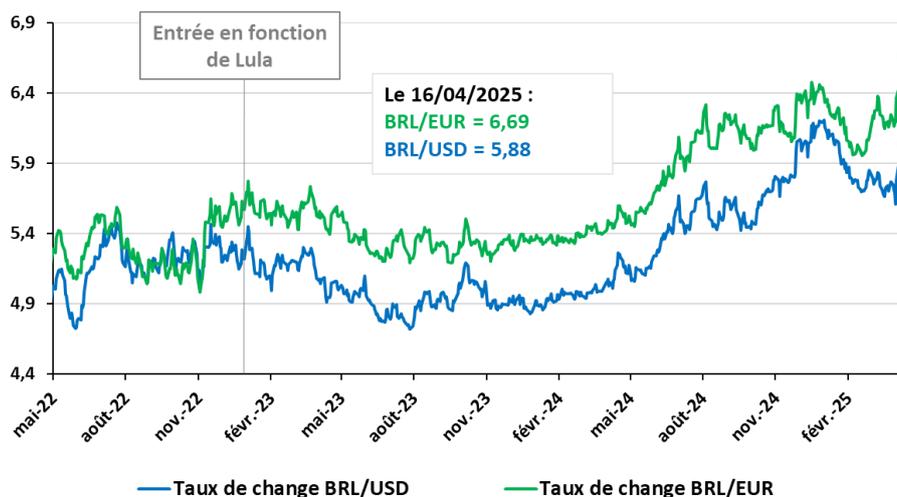
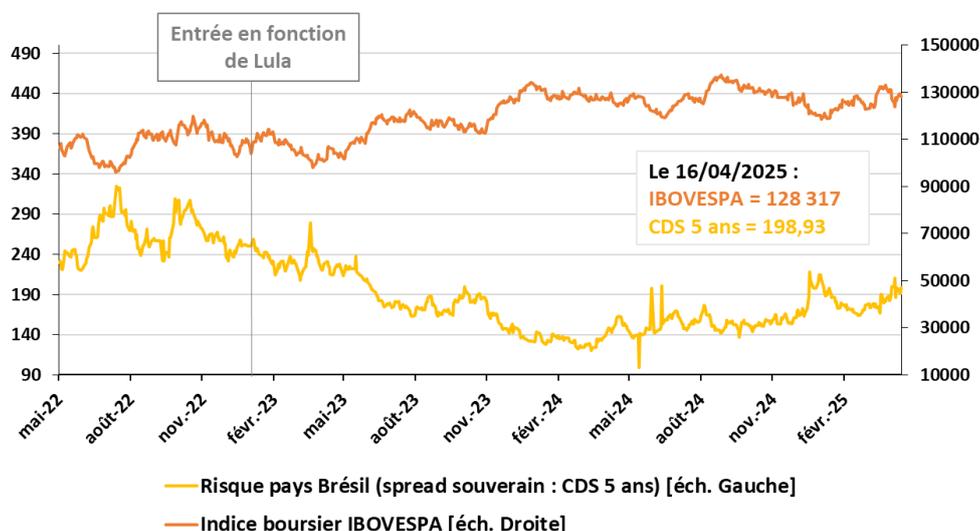
<sup>9</sup> Les *emendas parlamentares* correspondent à des amendements au budget proposés par les députés et sénateurs brésiliens, leur permettant de flécher une partie des ressources publiques vers des projets ou actions dans leurs bases électorales.

<sup>10</sup> Programme de logement populaire.

<sup>11</sup> Aide financière pour l’achat de gaz de cuisine.

# Graphiques de la semaine

Evolution du risque-pays, de l'indice boursier, et du taux de change.



Source : BCB, Investing, B3.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasília.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier), Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier) et Antoine Smeckaert (Stagiaire).

Abonnez-vous : [celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr](mailto:celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr)